



Débouchés

Un diplôme national créé par des notaires, pour des notaires

La profession a fait appel à l'**Éducation Nationale** pour former en deux ans des **techniciens** diplômés d'État, directement opérationnels en office. Le BTS Notariat, ouvert aux bacheliers de toutes séries, présente toutes les garanties d'un emploi à la sortie.

Une formation pratique professionnalisante

L'enseignement, résolument professionnel, forme en deux ans des étudiants directement opérationnels

Obtention du BTS

2^e
année

5 semaines
de stage

1^{ère}
année

7 semaines
de stage

45 %

de la formation constituée
d'enseignements professionnels

Les stages sont obligatoires et ont lieu en offices notariaux uniquement.

Une formation juridique spécifique

Le programme prend appui sur les activités notariales relatives aux domaines des personnes et de la famille, de l'immobilier et de l'entreprise.

8 h

de droit par semaine

Collaborateur de notaire

- Réaliser les formalités préalables
- Mettre en forme les actes
- Organiser les rendez-vous
- Taxer les actes

Assistant formaliste

- Préparer les dossiers
- Gérer les formalités de dépôts auprès des administrations

Négociateur immobilier

- Gérer la vente ou la location de biens immobiliers.

Après le BTS Notariat

Entrer directement dans la vie active.

OU

Poursuivre ses études :

- ▶ Licence professionnelle « Métiers du Notariat » ;
- ▶ Licence professionnelle « Comptable Taxateur » ;
- ▶ Institut des Métiers du Notariat ;
- ▶ Métiers de l'Immobilier, de la Banque, des Assurances, Généalogie ;
- ▶ Services Juridiques (entreprises ou collectivités territoriales).



BTS Notariat

Assister les notaires et les juristes dans leurs fonctions.

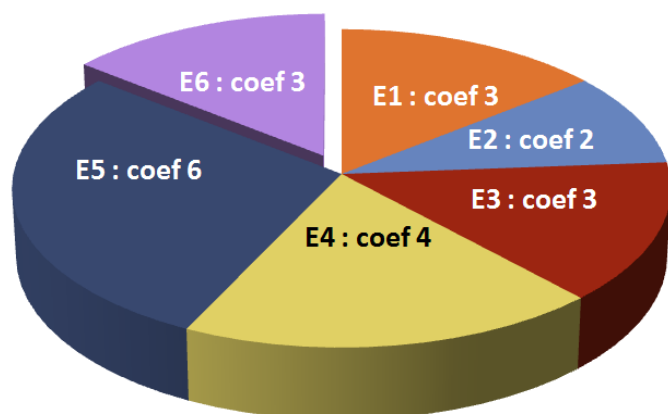


Organisation des enseignements

Répartition horaire hebdomadaire
en 1^{ère} et 2^e année (total 30 h par semaine)

Enseignements	1 ^{ère} et 2 ^e année
E1 Culture générale et expression	1 h + 2 h TD
E2 Langue vivante étrangère	2 h + 1 h TD
E3 Environnement économique et managérial du notariat	2 h + 1 h TD
E4 Droit général et droit notarial	6 h + 2 h TD
E5 Techniques notariales	6 h + 4 h TD
E6 Conduite et présentation d'activités professionnelles CCF (évaluation conjointe enseignants - professionnels)	3 h

Règlement d'examen : horaires et coefficients



- E1 Culture générale et expression (écrit 4 h)
- E2 Langue vivante étrangère (écrit 2 h, oral 20 minutes)
- E3 Environnement économique et managérial du notariat (écrit 3 h)
- E4 Droit général et droit notarial (écrit 4 h)
- E5 Techniques notariales (écrit 5 h)
- E6 Conduite et présentation d'activités professionnelles (2 évaluations en CCF)

CCF : Contrôle en Cours de Formation en 2^e année.

Inscription au BTS Notariat

Inscription sur la plateforme d'admission post-bac du 22 janvier
au 12 mars 2020 :

<http://www.parcoursup.fr/>

VOS ATOUTS POUR RÉUSSIR

- ▶ Compréhension et prise en compte de l'environnement professionnel et juridique.
- ▶ Maîtrise de la communication écrite et orale, sens du contact, capacité de négociation.
- ▶ Rigueur intellectuelle, capacité d'analyse et de synthèse.
- ▶ Sens de l'éthique et de la déontologie.

96,66 % de réussite*

Taux académique : 82,4 %*

* moyenne des 2 dernières années

ÉTUDIER

AU LYCÉE ALIÉNOR D'AQUITAINE

- ▶ Expertise de la formation juridique, managériale et professionnelle.
- ▶ Coût d'inscription faible, bourses, aides financières diverses.
- ▶ Stages : de nombreux partenariats avec des notaires.
- ▶ Poitiers, ville étudiante :
 - transports urbains développés ;
 - nombreux logements ;
 - vie culturelle riche ;
 - nombreux complexes sportifs.

Accueil à l'internat

(dans la limite des places disponibles)

Plus d'infos sur :

www.lycee-alienor.fr

Lycée Aliénor d'Aquitaine

41, rue Pierre de Coubertin 86034 POITIERS - Tél. : 05 49 44 81 00 - Fax : 05 49 44 81 10

www.lycee-alienor.fr - courriel : ce.0860038z@ac-poitiers.fr